

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 23 JANVIER 2025 à 18H00
A SALAUNES (Salle des fêtes)**

A l'ordre du jour :

• **Administration Générale**

- Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil Communautaire du 11 décembre 2024 ;
- Compte-rendu par le Président des attributions exercées en application de la délibération n°99-09-20 du 17 septembre 2020 portant délégation de pouvoir du conseil communautaire vers le bureau de la communauté de communes ;

Gestion et de prévention des déchets	
06/01/2025	Adhésion à AMORCE et désignation des représentants
Aire d'accueil des gens du voyage	
06/01/2025	Mise à jour du règlement intérieur des aires d'accueil permanentes des gens du voyage situées sur les communes de Castelnau-de-Médoc et de Sainte-Hélène
06/01/2025	Mise à jour du règlement intérieur de l'aire de grand passage des gens du voyage située sur la Commune de Le Porge

- Solidarité avec la population de Mayotte ;

• **Finances et marchés public**

- Autorisation au Président pour engager des dépenses d'investissement sur le budget PRINCIPAL et le budget annexe ORDURES MENAGERES avant adoption des budgets primitifs 2025 ;
- AO-01-2022 – Avenant n° 5 au marché de collecte, gestion des déchetteries, transport des déchets ménagers et assimilés – Modification fréquence de collecte ;

- **Développement économique**

- Office de Tourisme intercommunal MEDOC PLEIN SUD - Convention d'objectifs et de moyens – 2025-2027 ;
- Zone artisanale intercommunale à Brach- Compensation espèces protégées – Mise à disposition d'un terrain par la Commune de Brach au profit de la Communauté de Communes Médullienne et Convention de mise en œuvre des mesures compensatoires ;
- Syndicat Mixte pour l'Elaboration et la Révision du Schéma de Cohérence Territoriale- Présentation du rapport d'activité de l'année 2023.